

BÉNÉFICIEZ
DE 100 €*
D'AIDE
POUR
L'ACHAT
D'UN VÉLO
ÉLECTRIQUE



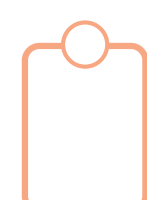
*sous conditions

PASSEZ À L'ÉLECTRIQUE, AVEC UN COUP DE POUCE !

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

 **JUSQU'À 100 €**

Pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) neuf ou d'occasion

 **DÉMARCHES :**

- Dépôt du dossier dans les 2 mois suivant l'achat
- Sur présentation des justificatifs

 **CONDITIONS :**

- Habiter dans l'une des 45 communes de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- Être majeur
- Revenu fiscal de référence ≤ 15 400 € par part
- 1 aide tous les 3 ans et par personne

 **FORMULAIRES ET INFOS :**

 www.saumurvaldeloire.fr/se-deplacer-a-velo

Service Mobilités

 02 41 40 45 56

 mobilites@saumurvaldeloire.fr



SAUMUR
VAL DE LOIRE
AGGLOMÉRATION